

NEWSLETTER

Avril 2026



Cette lettre d'information est destinée à l'ensemble des membres de la Commission Régionale de la Forêt et du Bois.

Vous y retrouverez une rubrique concernant les dernières avancées du Programme Régional de la Forêt et du Bois (PRFB) mais également quelques actualités locales et nationales de la filière forêt-bois.

LES AVANCÉES DU PRFB



PLAN TEMPÊTE

Conformément aux directives du Ministère de l'Agriculture (MAASA), la DAAF a engagé l'élaboration d'un Plan régional de gestion de crise tempête pour la filière forêt-bois.

Déclinaison territoriale du **Plan national tempête**, il a pour objectif d'organiser rapidement et efficacement la gestion de crise pour le secteur forestier.

Une première rencontre entre acteurs est prévue.

DÉFENSE DE LA FORÊT CONTRE L'INCENDIE

L'élaboration du Plan de protection de la forêt contre l'incendie (PPFCI) se poursuit !

Des cartographies d'aléas et de risques ont été présentées à l'occasion d'un comité technique (COTECH) le 24 février. Parmi elles, **une cartographie de délimitation des massifs** a ainsi été produite. Celle-ci a vocation à identifier des zones prioritaires en matière de DFCI.

Le prochain comité de pilotage se tiendra le 22 avril. Un document final est envisagé en septembre 2026.

La saison sèche en cours marque le début de la phase d'expérimentation opérationnelle du dispositif DFCI. Fruit d'une concertation pluriannuelle, il repose sur une étroite collaboration entre acteurs de la prévention et la gestion du risque d'incendie de végétation.

Météo France produit à cet effet un **bulletin quotidien de suivi du niveau de danger "Feux de végétation"** ainsi qu'un **bulletin hebdomadaire expertisé**. L'Office National des Forêts (ONF) réalise des mesures de **stress hydrique hebdomadaires** et des **patrouilles de surveillance et d'intervention (PSI)** les week-ends. Le Service d'Incendie et de Secours (SIS), en plus de son action capitale sur le terrain, transmet **les données quant aux feux de végétation** sur le territoire.

En complément, **l'arrêté réglementant l'emploi du feu** (R02-2026-04-07-00001) a été publié au recueil des Actes Administratifs de la Préfecture le 8 avril 2026.

Enfin, les acteurs mutualisent l'ensemble de ces informations lors de **points de situation hebdomadaires**, garantissant une évaluation constante de la dynamique du risque à l'échelle territoriale.

PILOTAGE PRFB

Un comité de suivi (COSU) du Programme régional de la forêt et du bois (PRFB) s'est tenu le **26 février**. À cette occasion, une proposition de révision des indicateurs du PRFB a été présentée aux membres du COSU. Ces indicateurs seront soumis à validation lors de **la prochaine réunion de la Commission régionale de la forêt et du bois (CRFB), prévue le 11 juin**.

Les « **fiches acteurs** » ont également fait l'objet d'une mise à jour. Pour rappel, elles permettent une pré-identification des acteurs susceptibles de mettre en œuvre les actions prévues dans le PRFB.

LES ACTUALITÉS DE LA FORÊT PRIVÉE

SCHÉMA RÉGIONAL DE GESTION SYLVICOLE (SRGS)

Le Schéma régional de gestion sylvicole rentre dans le processus de validation ministérielle après achèvement d'un premier projet soumis à modification. Document cadre, il constitue la référence pour la mise en œuvre de la politique forestière régionale dans les forêts privées et sert de base légale pour l'agrément des documents de gestion durable, tels que les Plans simples de gestion (PSG) ou les Codes de bonne pratique sylvicole (CBPS).

L'adoption du SRGS par arrêté ministériel interviendra à l'issue d'un long processus de consultation. Il sera soumis à l'avis des membres du comité de suivi du PRFB, puis présenté en CRFB. Il fait actuellement l'objet d'une évaluation environnementale par le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD).

Pour en savoir plus sur la procédure d'élaboration du SRGS, **cliquez ici** !

ETUDE AGRESTE

Une étude Agreste dédiée à la forêt privée de Martinique sera bientôt disponible ! Vous y trouverez de nombreuses données statistiques ainsi qu'un éclairage sur les enjeux des forêts privées martiniquaises.

COMMUNICATION SUR LA GESTION DES FORÊTS PRIVÉES

La DAAF lancera avant septembre 2026 sa première communication officielle dans son rôle de Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) ! Au moyen d'une plaquette informative, nous espérons sensibiliser les propriétaires privés à la gestion durable de leur patrimoine forestier.

LES ACTUALITÉS NATIONALES DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

RÈGLEMENT EUROPÉEN CONTRE LA DÉFORESTATION ET LA DÉGRADATION DES FORÊTS (RDUE)

L'entrée en application du **RDUE a été reportée** d'un an sur proposition de la Commission européenne. Son entrée en application est prévue au **31 décembre 2026**, avec un délai de six mois pour les micros et petites entreprises, soit au **30 juin 2027**.

Pour rappel, le règlement vise à interdire la mise sur le marché ou l'exportation depuis le marché européen de produits ayant contribué à la déforestation ou à la dégradation des forêts après le 31 décembre 2020. Le champ d'application du texte couvre sept commodités : café, cacao, caoutchouc, huile de palme, soja, bœuf et bois, ainsi que certains produits dérivés comme le cuir, le charbon de bois, le papier imprimé.

PROGRAMME NATIONAL DE LA FORÊT ET DU BOIS (PNFB)

Le **Programme national de la forêt et du bois 2016-2026** arrive à échéance. Sa révision devrait intervenir au cours de l'année à venir. Pour rappel, le PNFB 2016-2026 s'articule autour des 4 objectifs suivant :

- Créer de la valeur en France, en mobilisant la ressource durablement ;
- Répondre aux attentes des citoyens et s'intégrer aux projets de territoires ;
- Conjuguer atténuation et adaptation des forêts au changement climatique ;
- Développer des synergies entre forêt et industrie.

Pour découvrir ou redécouvrir le PNFB 2016-2026, [cliquez ici](#) !

STRATÉGIE FORESTIÈRE EUROPÉENNE 2030

La Commission européenne a lancée un exercice de bilan mi-parcours de la **Stratégie forestière européenne 2030**, adoptée en 2021. Pour rappel, elle vise à améliorer la santé, la résilience et la biodiversité des forêts européennes, jouant un rôle crucial dans la lutte contre le changement climatique.

Pour en savoir plus sur la Stratégie forestière 2030, [cliquez ici](#).

LANCEMENT DU PROJET CARIBIODIV

Le **11 mars 2026** a marqué le lancement officiel du projet **CARIBIODIV**, initié par le CIRAD. À cette occasion, un séminaire en visioconférence a réuni une dizaine de partenaires régionaux et interrégionaux.

Projet stratégique visant à renforcer les capacités d'innovation des acteurs caribéens de la recherche agronomique et forestière, CARIBIODIV poursuit les objectifs suivants :

- **Inventorier, conserver, caractériser, évaluer, échanger des Ressources Génétiques Végétales Agricoles et Forestières (RGVAF)** présentes dans les pays partenaires du réseau pour un certain nombre d'espèces d'importance ;
- **Mettre en place, développer et animer le réseau régional CARIBIODIV de capitalisation de la biodiversité agricole et forestière des Antilles ;**
- **Communiquer sur la richesse de la biodiversité cultivée**, sur les possibilités de valorisation et d'échanges.

CARIBIODIV s'inscrit dans le cadre du programme **INTERREG Caraïbes**, un programme de coopération territoriale européenne permettant aux acteurs de Guadeloupe, Guyane, Martinique et Saint-Martin de mettre en œuvre des partenariats avec leurs voisins de la Caraïbe.

ACTUALISATION DES FINANCEMENTS FEADER 2023-2027

Le Programme Stratégique National (PSN) pour la période 2023-2027 compte désormais vingt-quatre dispositifs régionaux ouverts. Parmi eux, on retrouve **le dispositif MAR-73.04-A « Préservation, gestion des espaces naturels et culture sous couvert forestier »**.

Il répond aux objectifs suivants :

- Contribuer à la lutte contre le changement climatique et à l'adaptation à celui-ci ;
- Freiner le processus d'appauvrissement de la biodiversité, améliorer les services écosystémiques et préserver les habitats

Pour en savoir plus sur les financements éligibles au FEADER 2023-2027, [cliquez ici !](#)

► APPEL À PROJETS

Appel à projet Fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine

La Fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine lance son 7e appel à projets afin de contribuer aux chantiers de restauration. Il s'agit de valoriser la ressource forestière française gérée durablement dans des projets de restauration du patrimoine bâti accessible au public et répondant à des critères architecturaux, sociaux, environnementaux et économiques garantissant leur pérennité patrimoniale et leur qualité d'usage.

AAP OUVERT JUSQU'AU 31 OCTOBRE 2026

► REJOIGNEZ L'ÉQUIPE FIBWA KARAYIB !

Vous êtes passionné·e par la forêt et le bois ? Vous voulez participer à une dynamique collective portée par une filière en plein essor en Martinique ? **L'interprofession de la filière forêt-bois Fibwa Karayib recrute !**

Envoyez vos candidatures à : fibwakarayib@gmail.com

► UN OUTIL PÉDAGOGIQUE

Francis Hallé, penser les arbres - 5 entretiens sur France Culture

Plongez dans le vert avec Francis Hallé ! De la nostalgie de son enfance à la conquête des canopées, le célèbre botaniste nous dévoile les coulisses de son métier et sa passion pour l'origine des plantes. Une exploration scientifique vibrante de passion.



JOURNÉE INTERNATIONALE DES FORETS !

Le **21 mars** marquait la **Journée internationale des forêts** ! Cette année le thème "Les forêts et les économies" a été choisi afin de célébrer le rôle vital des forêts en tant que moteurs de la prospérité économique.

POUR ALLER PLUS LOIN !

N'hésitez pas à consulter **le site de la DAAF**, où de nombreuses informations et documentations sont recensées autour de la filière forêt-bois. Vous trouverez également rattaché à ce mail un document recensant toutes les actualités nationales de la filière.

CONTACT

Pôle forêt, service Agriculture et Forêt (DAAF) : foret.daaf972@agriculture.gouv.fr